

Introduction

Développement durable, commerce équitable, responsabilité sociale des entreprises, investissement socialement responsable, gestion durable de la planète, recyclage, éthique, déontologie, respect des normes, certifications, labels...

Tous ces termes s'imposent désormais lorsque nous abordons le développement durable qui embrasse donc un champ qui non seulement est variable et mouvant mais qui de plus ne cesse de s'étendre.

Appréhendée par le biais de l'écologie tout d'abord, l'entreprise a vu son champ de responsabilités s'élargir progressivement si bien qu'aujourd'hui, en ce début de XXI^e siècle, l'entreprise est devenue un enjeu : objet de toutes les attentions depuis quelques décennies déjà – notamment au cours des années 1980 qui lui réservent une place de premier choix, époque à laquelle par ailleurs le partage de la valeur ajoutée se déplace en faveur du profit et donc moins en direction des salaires –, l'entreprise est devenue aujourd'hui objet de toutes les exigences. Elle devient en quelque sorte une affaire de société (Sainsaulieu) : ses responsabilités sont devenues quasiment illimitées et tout se passe comme si elle avait à sa charge l'entreprise de sauver le monde, rien de moins.

« Nous vivons un nouveau phénomène de société : l'entreprise est en passe de prendre un rang parmi les grandes institutions de notre époque, après l'Église, l'armée, la justice, l'école, la commune, l'université. Mais ce qui se vit en entreprise est trop chargé de conséquences économiques, sociales et culturelles pour n'y voir qu'un simple appareil de production. » (Sainsaulieu, 1990)

Sauver le monde. Cela veut dire, tout d'abord, « sauver la planète » mais également « sauver les hommes », et plus encore, dans ces nouvelles conditions, sauver ou préserver le profit ; si bien que l'entreprise doit réussir ce qui auparavant serait apparu comme une incongruité : profit, planète et individus enfin réunis tandis que pendant un siècle de développement industriel, seul comptait le profit et ce aux dépens de la planète et de l'Homme.

La planète a été exploitée sous toutes ses dimensions au travers de ses richesses, ce qui s'explique en partie par l'appréhension que l'Homme en avait. Nous retrouvons cela chez les économistes, en l'occurrence, J.-B. Say qui, dans son *Cours d'économie politique* (1840) écrit : « Les richesses naturelles sont inépuisables, car sans cela nous ne les obtiendrions pas gratuitement. Ne pouvant pas être multipliées, ni épuisées, elles ne sont pas l'objet de la science économique ».

Inutile de préciser que cela se révèle sinon faux – car il se peut que nous découvrions de nouvelles ressources naturelles, par exemple de nouveaux gisements de pétrole ou de gaz qui assureraient ainsi le développement tel que

nous le connaissons aujourd'hui pour plusieurs centaines d'années –, tout au moins à nuancer.

Seulement, l'utilisation effrénée de certaines ressources a non seulement tarî certains gisements, mais surtout, leur utilisation a engendré des effets pervers.

En ce début de XXI^e siècle, les énergies les plus utilisées sont le pétrole (34 %), le charbon (24 %) et le gaz naturel (21 %) et « l'humanité a consommé autant de pétrole entre 1980 et 2000 qu'entre 1859 et 1980 » si bien que, selon J.-M. Jancovici et A. Grangean¹, « avec une consommation qui croît de 2 % par an, doubler la quantité de pétrole extractible ne promet pas un demi-siècle de tranquillité supplémentaire, mais à peine dix à quinze ans ».

La situation doit donc être analysée, certes, mais surtout prise au sérieux.

Et les entreprises, qui utilisent par définition des énergies de tout type, sont donc immédiatement concernées.

Si nous reprenons l'idée selon laquelle il s'agit, par le développement durable, d'assurer un développement qui « répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs² », idée qui donne sens au développement durable qui s'inscrit ainsi dans le temps, alors nous pourrions supposer que la bonne gestion des ressources pourrait suffire à remplir les conditions de ce développement. Et cela permettrait aussi de parfaitement comprendre la relation qui lie l'entreprise à la planète.

Seulement, le développement durable ne s'arrête pas là.

En effet, « le concept de développement durable traite, selon certains auteurs³, de quatre grands problèmes : la multidimensionnalité des phénomènes considérés, l'irréversibilité de certaines situations engendrées par le développement, l'équité intra et intergénérationnelles et les situations de risque et d'incertitude qui en découlent ».

Nous pouvons ainsi mieux comprendre pourquoi le développement durable repose sur un trépied constitué de ce qui est appelé les 3 P : *Planet, People, Profit (triple bottom line)*.

Si bien que les individus eux-mêmes trouvent un nouveau rôle à tenir.

L'entreprise est, par définition, un espace qui contient d'abord et avant tout des individus. Seulement, le rôle de l'entreprise, jusque récemment, consistait essentiellement à combiner au mieux – c'est-à-dire de manière optimale – les deux ingrédients que sont le capital et le travail, de façon à assurer une production à un coût minimum afin de maximiser son profit.

1. In : *Le plein s'il vous plaît*, Seuil, coll. « Point », 2006.

2. Rapport Brundtland, 1987, Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, présidée par Mme Harlem Brundtland.

3. Dubois, Mathieu, Poussard, 2001, cités in : *La micro-finance : un outil de développement durable ?*, B. Wampfler, 8 sept. 2004.

« La seule responsabilité sociale de l'entreprise est de faire du profit » (M. Friedman, 1912-2006).

Plus encore, « la responsabilité sociale des entreprises, au-delà de ses responsabilités pénales, ne s'exerce que par les seules décisions destinées à améliorer la rentabilité pour les actionnaires » car « c'est le marché qui assure la meilleure allocation des ressources » (M. Friedman).

Or, nous l'avons dit, les ressources s'épuisent, le marché aujourd'hui le signale fortement, le capital dépend de ces ressources, et tout se passe comme si seuls les individus allaient devoir trouver une solution ou plutôt, des solutions.

Seulement, jusque récemment, l'individu était assez mal perçu par la théorie économique : « agent sans passions, sans humeurs et sans contraintes sociales », *l'homo oeconomicus* cherche à optimiser l'emploi de ses diverses ressources en vue de son propre bien-être.

« [...] Apathique, paresseux, et ennemi du travail à moins d'y être contraint par la nécessité » (R. Malthus, 1766-1834), il est égoïste, opportuniste, maximisateur, préfère plus de biens à moins de biens, car ses besoins sont illimités, arbitre sans cesse pour satisfaire ses préférences, sachant enfin qu'il existera toujours un bien (ou un prix) pour lequel il est prêt à renier ses valeurs.

Ainsi considéré, comment aujourd'hui intégrer l'individu dans une nouvelle approche du développement, un développement plus responsable qui certes, ne cherche pas à diminuer la quantité de biens à consommer, mais tente de procéder à une gestion plus raisonnée des ressources ?

Comment également l'intégrer dans cette nouvelle approche qui exige une forme de respect vis-à-vis de la planète, donc des ressources, planète à laquelle l'homme appartient, ressource qu'il est également pour l'entreprise qui n'a pas cessé durant une longue période de le considérer essentiellement comme un coût ?

Comment considérer par ailleurs que l'individu en tant que force de travail n'est qu'une force de travail quand nous savons qu'il consomme et que sans sa consommation, la croissance de l'économie serait condamnée ?

Comment accepter enfin de penser l'individu dénué de toute passion ou de toute émotion quand nous savons que les besoins de l'Homme ne sont pas seulement économiques mais également sociaux, humains, existentiels ?

La vision de l'individu dans la science économique est, comme le dit A. Sen, totalement déprimante : « Nombreuses sont les théories économiques et sociales contemporaines où les êtres humains sont considérés comme les stricts maximisateurs d'un intérêt personnel étroitement défini ; et à voir l'implacable compulsion dont ces êtres seraient dotés, on peut à juste titre montrer un certain pessimisme devant toutes les dispositions sociales destinées à réduire l'inégalité. Ce "modèle" d'êtres humains est non seulement déprimant et effrayant, mais il y a aussi très peu de données qui nous prouvent que ce soit là une bonne représentation

de la réalité. Les individus sont influencés non seulement par la perception de leurs propres intérêts, mais aussi, comme le montre Albert Hirschman, par leurs passions. En effet, au nombre des choses qui semblent capables d'ébranler les hommes, que ce soit à Prague, à Paris, à Varsovie, à Pékin, à Little Rock ou à Johannesburg, il y a le souci des autres et le respect pour les idées¹ ».

Et nous verrons que nous pouvons aujourd'hui être amenés à définir l'individu d'une manière quelque peu différente, voire totalement ; car si nous acceptons l'idée selon laquelle l'individu revêtait ce visage, et seulement celui déterminé par l'approche dite libérale, il serait sans doute parfaitement inutile de se pencher sur le développement durable qui signifie tout autre chose.

À bien y regarder par ailleurs, il semblerait que les questionnements les plus fondamentaux soient actuellement en train de se réveiller.

Il n'est à cet effet peut-être pas vain de rappeler que les effets néfastes engendrés par le développement et l'usage effréné d'énergies polluantes ne font pas de distinction entre les individus, riches ou pauvres notamment. Comme l'écrit E. Morin, « La menace écologique ignore les frontières² ».

Les concepts sont donc en révision, d'autant que les individus se montrent de plus en plus préoccupés par certaines situations ; ils se montrent donc plus responsables eux aussi mais également concernés, si bien que nous en venons à parler de consommation engagée (Credoc).

Pouvons-nous en effet continuer de penser que l'individu n'est autre qu'une sorte de « bête de somme » qui ne chercherait finalement qu'à satisfaire des consommations ou des passions, la plupart du temps malsaines ? Pouvons-nous en effet admettre cette image que l'économie libérale nous renvoie quand nous savons que les individus adoptent peu à peu un comportement responsable et expriment des exigences qu'ils n'auraient guère réclamées auparavant ?

En nous replongeant ainsi dans les approches multiples du management, nous ironis de surprises en surprises, car toutes les difficultés rencontrées reposent en partie sur un manque de bon sens mais encore et surtout sur une méconnaissance magistrale de l'Homme.

Les individus aujourd'hui demandent des garanties et des comptes aux entreprises : ils souhaitent savoir si les biens qu'ils achètent n'ont pas été produits par des enfants et dans ce cas, ils sont prêts à boycotter.

Ils émettent des doutes sur la communication des entreprises qui, pendant un temps, ont utilisé le développement durable comme une nouvelle manière d'attirer des consommateurs tandis qu'elles maltraitaient certains peuples pauvres ou déversaient leurs déchets dans la nature.

1. A. Sen, *L'économie est une science morale*, La Découverte, 1999, p. 74-75.

2. E. Morin, *L'An I de l'ère écologique*, Tallandier, 2007, p. 37.

Ils comprennent également mieux ce que recouvrent le commerce équitable et sa volonté d'assurer une rémunération décente aux producteurs, si bien qu'ils sont prêts également à accepter une hausse du prix (de 5 % en moyenne) pour y participer.

Ils ont intégré enfin que le management lui-même avait sa part de responsabilité et les actionnaires ne s'y sont pas trompés en exigeant désormais un comportement responsable ; car, peu à peu, l'idée selon laquelle le management plus humain serait plus productif commence à faire florès.

Comme le rappelle ainsi R. Sutton, « d'une manière générale, les entreprises dont la culture privilégie le respect au détriment de la peur attirent les meilleurs éléments, réduisent les coûts de rotation du personnel, partagent plus librement les idées, sont moins perturbées par la compétition interne et dominent la concurrence extérieure. Il est avéré que les entreprises peuvent acquérir un avantage concurrentiel en respectant leurs salariés, en les formant pour qu'ils deviennent **responsables, performants et humains**¹, en leur donnant le temps et les moyens de garder une vie personnelle et de s'occuper de leur famille, en n'utilisant le licenciement qu'en dernière extrémité et en laissant à tous la liberté d'exprimer ses préoccupations, d'essayer de nouvelles idées et de parler sans crainte de l'échec² ».

Enfin, « [...] traiter les employés avec dignité et respect – et non pas comme des pions dans la course aux résultats – apporte toujours des bénéfices financiers³ ».

La question reste de savoir ce qu'en pensent réellement les entreprises.

Tout d'abord, 60 % des grands groupes français considèrent le développement durable comme une opportunité de création de valeur et de surcroît d'activité.

Et comme l'explique E. Durand, responsable du Département Développement Durable chez Ernst & Young, les entreprises cherchent à appliquer ce concept à l'ensemble des métiers de l'entreprise.

Ce qui conduit finalement parfois à certaines contradictions qui ne manquent pas de surprendre : ainsi, si le responsable des achats est invité à acheter durable et le responsable marketing à repenser la conception des produits, certains gourous de la logistique, après avoir modélisé les avantages du flux tendu, en viennent à imaginer un allongement des délais de livraison de manière à pouvoir utiliser des moyens de transport moins voraces en CO₂⁴.

Pourtant, dans le même temps, ce qui semble manquer le plus, ce sont les produits car, sur 40 000 références vendues dans un hypermarché, nous pouvons

1. C'est nous qui soulignons.

2. R. Sutton, *Objectif zéro-sale-con*, Vuibert, 2007, p. 156.

3. *Ibid.*, p. 156-157.

4. In : L. Caramel, « L'entreprise s'engage au risque de contradictions », *Le Monde*, 3 avril 2008.

constater qu'il reste difficile de trouver des produits qui respectent les impératifs du développement durable. Si bien que les enseignes, premier contact pour le consommateur, sont amenées à importer les produits qui en sont issus, ce qui est contradictoire avec le développement durable !

En effet, si les grandes entreprises ont toutes (ou presque) initié cette démarche, sans toutefois s'arrêter prioritairement sur les individus, mais avant tout sur la planète, les PME/PMI quant à elles restent dubitatives¹.

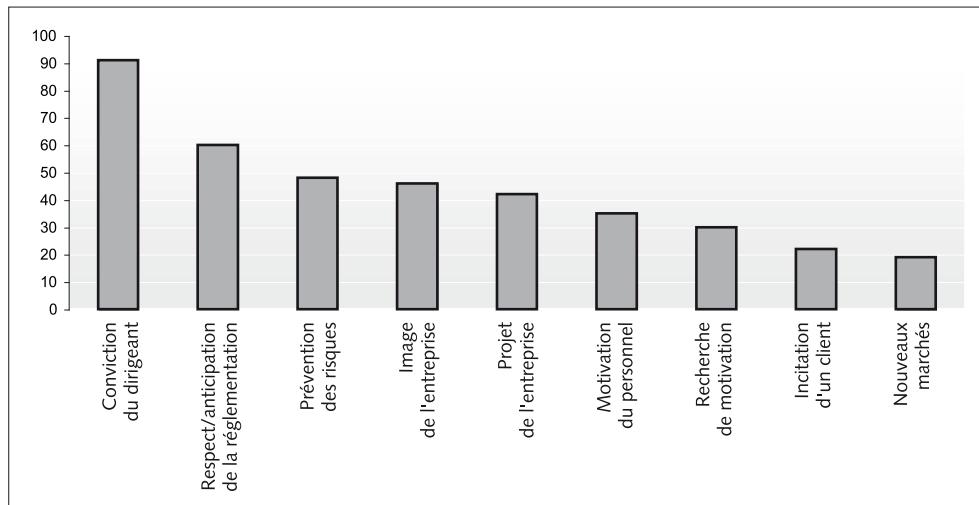


Figure 1. Critères de décision dans les PME/PMI

Ceci est d'autant plus vrai que globalement, près de la moitié des enquêtées estime que la mise en place d'une démarche de responsabilité sociale génère des surcoûts en termes d'investissement et/ou de fonctionnement.

Et si nous nous arrêtons sur les préoccupations des entreprises, nous voyons que le développement durable n'apparaît pas comme une priorité. Reste que, et nous aurons l'occasion de le constater, l'amélioration de la notoriété, fondamentale pour les entreprises, va souvent de paire avec une approche durable de la production.

1. *La prise en compte du Développement durable et de la Responsabilité sociétale de l'Entreprise par les PME/PMI*, Résultats d'enquête, Chambre de commerce et d'industrie, 2006.

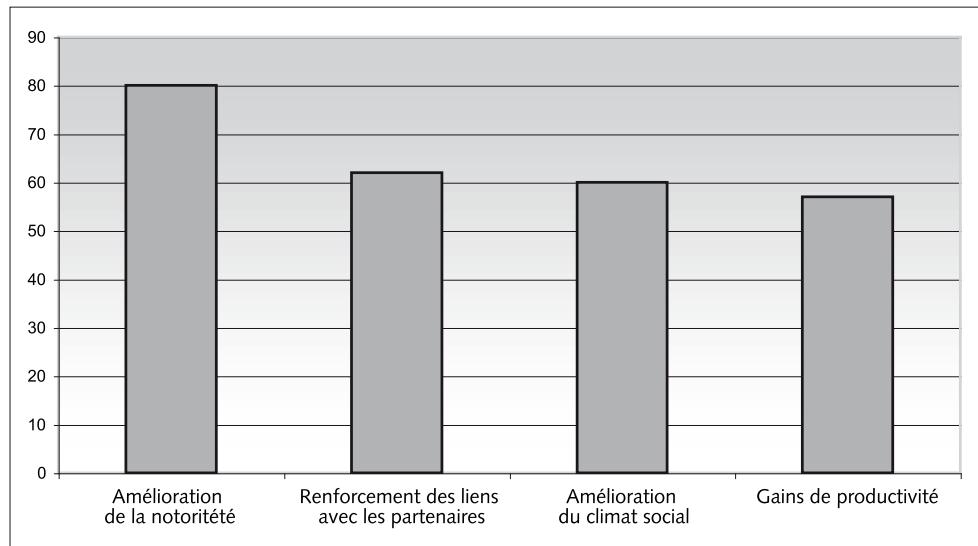


Figure 2. Les priorités de l'entreprise

Il existe toutefois des freins qui ne peuvent être négligés.

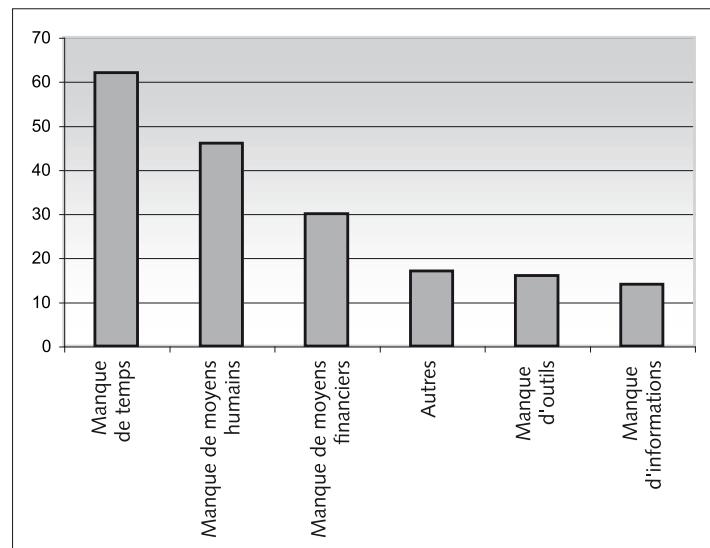


Figure 3. Les freins à la démarche de développement durable

Seulement, les PME/PMI, dépendant en partie des grandes entreprises, sont quelque peu obligées de se soumettre aux exigences nouvelles imposées par les grands groupes et c'est un peu à marche forcée qu'elles s'orientent progressivement vers le développement durable et la responsabilité sociale.

La plupart du temps, c'est plus en termes de moyens qu'en termes de volonté que les PME/PMI expriment leurs difficultés.

Enfin, le développement durable, qui s'est prioritairement orienté sur les questions environnementales ne peut pas négliger les individus. Comme le rappelle F. Fatoux, délégué général de l'ORSE, « il ne faut pas perdre de vue les autres sujets comme le stress au travail, la précarité, la pression sur les sous-traitants, les conditions de travail dans les centres d'appel... Les entreprises doivent continuer de s'interroger sur l'ensemble de leurs responsabilités ».

Ainsi, comme nous l'avons souligné d'entrée de jeu, tout le monde, tout ce que nous appellerons les parties prenantes, peut se sentir concerné et s'investir dans ce schéma de révision générale et globale qui peut faire surgir de nouvelles conceptions.

Tout le monde donc peut y trouver son compte, ce qui renouvelle les débats : les syndicats y voient la possible réconciliation entre l'économique et le social, les écologistes deviennent enfin audibles, les individus peuvent trouver un sens à leurs actions et les entreprises enfin voient leur propre développement légitimé. Un consensus global semble donc apparaître et surtout une volonté générale.

C'est ainsi que nous pouvons inscrire les trois dimensions – profit, planète, individus – dans un cadre qui suggère une réorganisation globale, des entreprises et de la société.

Nous avons choisi d'analyser le développement durable au travers des fonctions clés de l'entreprise en classant ces fonctions relativement aux trois piliers du développement durable.

Le premier pilier est bien entendu celui qui a été mis en débat immédiatement : celui du profit. Car comme le rappellent nombre de chefs d'entreprise, il peut y avoir dualité entre les exigences en matière de développement durable et l'objectif de rentabilité ; ceci explique donc qu'il faille avoir une certaine assise économique pour pouvoir le mettre en œuvre. Si bien que nous comprenons immédiatement pourquoi ce sont les grandes entreprises qui ont été en mesure de mettre en œuvre ces nouvelles exigences. Certes, nous trouverons aussi des entreprises pour lesquelles cette démarche est apparue comme quasi naturelle car consubstantielle au métier, à l'activité, notamment lorsque l'entreprise exploite une ressource naturelle.

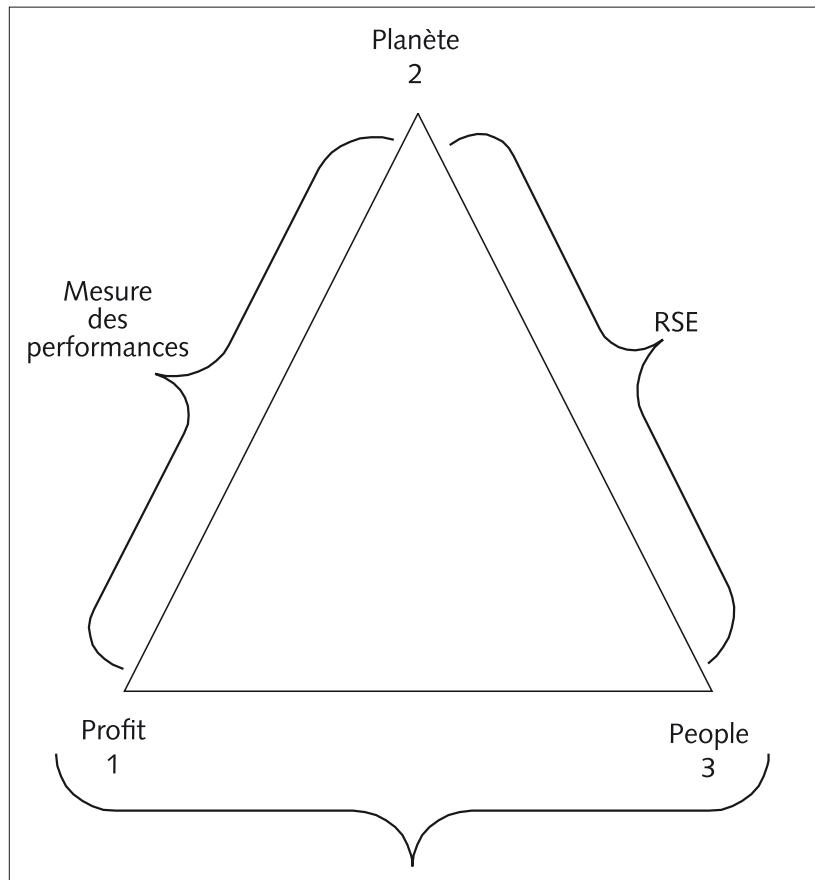


Figure 4. Performances, RSE. L'avènement d'une nouvelle économie.
De la définition d'un nouvel indicateur de bien-être ?

Mais d'autres, tel Antoine Riboud, vont prendre conscience très tôt des enjeux et des tendances lourdes de la société si bien qu'ils vont prendre les mesures nécessaires pour s'y adapter ; comme A. Riboud le signale, et cela dans les années 1970, « La responsabilité sociale ne s'arrête pas aux portes de l'usine ». Et ce double projet, économique et social, fera de lui un « patron social ».

Le profit résulte de plusieurs composantes et ce premier aspect aurait bien entendu pu englober tous les autres : le profit peut se gagner à tous les niveaux dans l'entreprise ; nous avons toutefois choisi d'une part la notion d'investissement (socialement responsable s'entend), le produit et le prix, donc également le marketing, pour finir sur la logistique qui est devenue un enjeu notoire tant il fait appel à de nombreuses exigences très nouvelles.

Le deuxième pilier, celui de la planète, a immédiatement été choisi par les entreprises, non seulement parce que celles-ci sont concernées au premier chef – utilisation de l'énergie, déchets, pollution, etc. – mais également sans doute

parce que cela fait appel à de nouvelles technologies investies par le domaine de la recherche et développement qui joue ici un rôle considérable. Les fonctions achat, gestion des déchets et gestion de l'énergie retiendront notre attention car ce sont les éléments qui permettent au moins d'assurer le commerce équitable pour le premier, les 3 R – réduire, réutiliser, recycler – pour les deux autres.

Mais notre attention s'est particulièrement portée sur le troisième aspect qui jusque-là a été plutôt négligé.

Certes, il serait exagéré de dire que le management n'est pas un sujet de préoccupation, au contraire. Car nous ne pouvons pas dire que la littérature économique et de gestion est avare sur ce sujet.

Seulement, ce dernier pilier semble ne pas préoccuper suffisamment les entreprises, ni même les salariés.

Or, il nous semble que ce sujet est fondamental et qu'il aurait pu au contraire être l'élément fondateur du développement durable. Et cela avec les révisions relatives aux conceptions telles qu'elles apparaissent dans la littérature économique. Le développement durable concerne avant tout l'humanité et ne pourra se réaliser pleinement que dans une volonté générale. Les individus, consommateurs, chefs d'entreprise, salariés, parents, enfants, dont les rôles sont multiples dans la société, doivent y être associés pour assurer le succès de l'entreprise. Seulement, cette intégration ne peut pas reposer sur une usurpation car alors le système serait de nouveau déséquilibré et proche de l'échec.

Si bien qu'il est nécessaire au final de s'interroger sur le management en lui-même mais encore et surtout sur son rôle et ses objectifs. Il ne faudra pas manquer de prudence à ce propos et c'est pourquoi nous avons particulièrement insisté sur le management certes, mais encore et surtout sur l'approche de l'individu dans le cadre d'un développement qui se veut durable.

C'est ainsi que la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) pourra être discutée.

Nous terminerons sur la fonction communication de l'entreprise qui occupe largement les esprits même si la publicité et la communication ont pris un peu plus tard le train en marche. En effet, la grande question demeure de savoir sur quoi communiquer, comment et pour qui. Le concept même de la communication sur le développement durable n'existe pas encore et il y a plus de questions posées à ce jour que de réponses proposées ; ce qui s'explique en partie par les déviations des messages qui ne cherchaient qu'à peindre en vert ce qui n'était en rien intégré à l'entreprise. La cohérence entre ce qui est dit et ce qui est fait doit donc être trouvée.

« Jamais notre capacité à produire des richesses n'a été aussi grande et jamais notre incapacité à mettre cette prospérité au service du mieux être de tous les hommes n'a été aussi flagrante. Pire, la coexistence de l'efficacité productive et du gâchis humain n'est pas seulement une regrettable coïncidence. Elle semble,

au contraire, manifester un lien logique complexe, mais indéniable, entre le développement prodigieux de la sphère marchande et le durcissement des conditions de travail, la dépréciation des perspectives d'existence pour les moins favorisés, la négligence suicidaire pour la préservation d'un environnement vivable. Ce n'est assurément pas la première fois que se manifeste un tel décalage entre la réalité et les aspirations des hommes. Mais peut-être est-ce la première fois que cela se produit alors que se diffuse, à l'échelle mondiale, un modèle économique et politique universel¹. »

Le débat n'est évidemment pas terminé. Le développement durable peut se rallier à ce *Manifeste pour l'économie humaine* car si la société de consommation a pu satisfaire nombre de besoins que nous n'imaginions même pas et qui ont cependant trouvé leur place, nous pouvons penser aujourd'hui que nos besoins ne sont pas uniquement dans l'accumulation mais aussi dans la recherche d'un épanouissement personnel qui n'a alors plus de lien immédiat avec les choses mais avec les autres.

Nous pourrions alors considérer que le développement durable est une révolution certes silencieuse mais une révolution tout de même dans la mesure où elle signifie le changement généralisé d'une société qui ne se posait pas plus de question que de besoin, tout le sens de l'existence revenant en quelque sorte à assurer le taux de croissance de l'économie.

Or, ce taux de croissance signifie globalement la multiplication des biens et des services comme il signifie également la richesse des uns et la ruine des autres. Ce taux de croissance, encore, augmente dès qu'une catastrophe s'interpose dans le doux commerce. Si bien que nous en arrivons à des absurdités.

Une nouvelle philosophie semble donc devoir s'imposer ; déconstruire, détricoter en quelque sorte les fondements d'un système qui n'est plus porteur de sens pour recomposer une société capable de satisfaire les besoins d'aujourd'hui sans condamner ceux de demain. Penser large et penser loin sont donc des exigences pour ceux qui sont en charge des destinées de la planète et des individus qui vivent dessus. D'où le fait que nous soyons tous concernés par ce nouveau défi dont nous sommes tous parties prenantes.

1. Généreux J., *Manifeste pour l'économie humaine*, Seuil, 2003.

Chapitre 1

L'entreprise et le profit

1. Le financement

1.1. L'environnement global

Penser le financement de l'entreprise ne peut se faire sans opérer plusieurs distinctions : tout d'abord, nous ne pouvons confondre les structures d'entreprises entre elles, le financement d'une grande entreprise n'étant pas comparable à celui d'une moyenne ou encore d'une petite entreprise ; ensuite, il existe des organisations internationales qui ont progressivement orienté les marchés qui eux-mêmes ont institué de nouveaux outils et de nouveaux instruments financiers ; enfin, de nouveaux critères apparaissent afin d'opérer des investissements sur de nouvelles approches, une nouvelle distinction devant enfin être opérée entre pays développés et pays en développement.

Dans le cadre qui nous occupe, il apparaît nécessaire de prendre tout d'abord en considération l'intervention des grandes instances internationales qui ont en quelque sorte donné un coup d'envoi mondial en instaurant des critères orientés sur le développement durable.

La Banque mondiale, par son rôle, est l'un de ces organismes à la tête de plusieurs autres sur lesquels elle exerce son contrôle ; nous pouvons représenter ces différents organismes selon le schéma ci-dessous :

- ⇒ BIRD : Banque internationale pour la reconstruction et le développement
- ⇒ IDA : Association internationale de développement
- ⇒ SFI : Société financière internationale
- ⇒ MIGA : Agence multilatérale de garantie des investissements
- ⇒ CIRDI : Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements

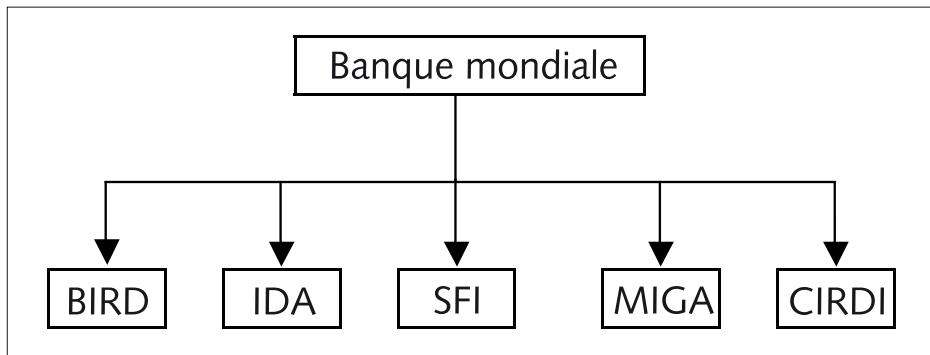


Figure 5. La Banque mondiale et ses directions

À cela, nous pouvons ajouter un organisme plus strictement européen, la Banque européenne de reconstruction et de développement, la BERD, créée en 1991. Il s'agit, la concernant, d'assurer le passage de l'économie centralisée à l'économie de marché des pays d'Europe centrale et orientale¹ (PECO) et des pays de la Communauté des États indépendants² (CEI).

Ainsi ces pays doivent-ils avant tout s'engager à respecter mais également à mettre en place les principes de la démocratie, du pluralisme et de l'économie de marché, ainsi qu'à promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise, tout ceci pouvant par ailleurs être considéré comme une forme de préalable à la mise en œuvre des principes du développement durable.

Peu à peu, et nous y reviendrons dans le cadre de l'investissement socialement responsable (ISR, cf. *infra*), le développement durable devient un enjeu pour tous les acteurs : banques, sociétés d'assurances et sociétés de gestion d'actifs qui sont précisément les systèmes clés de financement des entreprises.

Ainsi, les banques et les sociétés d'assurance interviennent-elles à deux niveaux :

- ➲ elles développent des outils nouveaux qui vont permettre d'évaluer au mieux les risques sociaux et les risques environnementaux : sous la forme de questionnaires directs aux entreprises ou conduits par le banquier ou l'assureur qui a la charge du dossier, cette formule peut être complétée et donc accompagnée d'une visite de l'entreprise en question ;
- ➲ elles développent également des « fiches pratiques » afin de faire connaître la réglementation en vigueur et de faire apparaître clairement les risques spécifiques à certains secteurs d'activité qui sont reconnus comme étant des secteurs sensibles.

1. PECO : regroupe depuis les années 1980 les anciens pays communistes du centre et de l'Est de l'Europe, mise à part la RDA.

2. CEI : pays de l'ex-URSS.

Si bien que le risque environnemental ainsi que le risque social deviennent des éléments que les organismes financiers vont désormais prendre en compte pour accorder un crédit, pour décider du taux d'intérêt à appliquer et pour analyser le niveau de garantie à constituer. Tous ces éléments sont alors intégrés dans le calcul des primes d'assurance et dans le montant des franchises à appliquer.

Il apparaît donc clairement que les critères du développement durable sont intégrés dans les pratiques et que la valorisation de certains financements va en dépendre de plus en plus. Ceci est alors un élément à apprécier de plus en plus précisément, ce qui n'est pas aisément envisageable selon la taille de l'entreprise.

D'une manière générale, les grandes entreprises ont abordé le développement durable par le biais de l'environnement si bien que les établissements financiers ont un rôle de contrôle en s'attachant à vérifier le respect des législations nationales en vigueur en matière d'environnement ; mais également, et selon les principes de base – éthique des affaires, critères développement durable dans les métiers et renforcement du lien social –, ils doivent veiller à l'application du droit social et des droits de l'Homme, notamment lorsque les entreprises s'implantent à l'étranger. Et cela sans négliger les principes édictés par les grandes organisations internationales (Banque mondiale, BERD, etc.).

L'environnement se présentant en fait comme une évidence aux entreprises et sans doute étant apparemment le plus facile à gérer, il est apparu dans le même temps que le financement des technologies propres s'est révélé comme le plus prometteur.

Mais c'est également le financement du commerce équitable qui se développe et qui devra trouver de nouveaux modes de financement. Encore considéré comme un métier de niches, le commerce équitable, qui ne manque pas de soulever de nombreuses questions par ailleurs, et qui a tendance à progresser, devra s'appuyer vraisemblablement très prochainement sur de nouveaux outils.

Les PME quant à elles ne disposent pas des mêmes canaux de financement et les investissements nécessaires au respect du développement durable sont souvent trop onéreux pour elles.

Il semble que l'introduction d'éléments de développement durable dans l'appréciation comptable des entreprises serait donc une solution incitative qui permettrait de mieux orienter les investissements même s'il ne faut pas négliger l'adaptation d'outils financiers nouveaux.

Dans cet objectif, les pays développés recourent de plus en plus aux taxes et redevances environnementales afin de générer des recettes nouvelles et d'améliorer la productivité des ressources. Les écotaxes se développent selon la même approche.

Mais c'est l'intervention des finances publiques nationales – ou internationales – ou encore la garantie des États (de l'Union européenne par exemple) qui

peuvent réellement servir d'effet de levier ; car, dans ces cas, les fonds privés s'orientent plus facilement vers les projets de développement durable qui pourraient alors réellement se développer. C'est par ce type de politique financière, là encore incitatif, que le développement durable pourra être favorisé dans le monde, la compétitivité des entreprises dans les appels d'offres internationaux se révélant du même coup.

Le secteur financier exerce donc, notamment pas ses financements, mais plus encore par l'appréciation qu'il porte sur les initiatives et les résultats (cf. chapitre 3. Les mesures des performances), un effet de levier important et surtout indispensable dans le cadre du développement durable.

Tout le secteur semble donc prendre ses responsabilités en étant de plus soutenu par les États et organismes internationaux qui tentent de répondre aux objectifs du développement durable tout en sachant que les annonces faites ne sont pas parfaitement le reflet de la réalité ; mais nous y reviendrons.

1.2. L'investissement socialement responsable (ISR)

Les entreprises, dès lors qu'elles souhaitent investir dans le développement durable, selon des critères retenus et hiérarchisés, vont également pouvoir faire appel à des fonds spécifiques qui relèvent de ce qu'on appelle communément l'investissement socialement responsable (ISR), fonds aujourd'hui encore considérés comme novateurs. Pourtant, leur histoire remonte au moins au XVIII^e siècle.

Nous trouvons en effet les débuts de cette pratique chez les Quakers. La communauté créée par George Fox, installée en Angleterre en 1747, victime de persécutions, a émigré au États-Unis.

Les principes de cette communauté – la rigueur morale, la solidarité active entre ses membres – ainsi que son ardeur au travail, ont vite fait d'elle une communauté riche, les quakers devenant ainsi des acteurs économiques importants et essentiels de l'économie américaine, puisque certains de ses membres occupèrent justement la tête des plus grandes entreprises du XIX^e siècle telles que Barclays, Lloyds, Price Waterhouse, Cadburry¹, etc.

L'attention de cette communauté est spécifiquement orientée sur la formation, les conditions de vie des salariés, la sécurité et l'hygiène et la majeure partie des richesses s'est donc orientée sur les luttes sociales. Ceci se traduisit par exemple par l'abolition de l'esclavage dès 1758 aux États-Unis tandis que les investissements de cette communauté ne se dirigeront évidemment pas sur ce qui ressortissait des vices, tels le tabac et l'alcool qui sont également des comportements que nous dirions aujourd'hui à risques.

1. In : Th. Foucault, *Les performances de l'investissement socialement responsable : mesures et enjeux*, HEC Paris, mai 2006.